

Projet en faveur de l'égalité des chances en matière d'emploi pour les personnes handicapées en Europe

Workability International, la plus grande organisation représentant les employeurs de personnes handicapées dans le monde, a dévoilé une stratégie audacieuse visant à mettre un terme à la discrimination contre les personnes handicapées sur le marché du travail européen d'ici dix ans.

Workability International Europe a rendu publique la *Déclaration de Reykjavik* après la publication de nouveaux chiffres de l'UE révélant que le chômage était plus de trois fois plus élevé chez les personnes handicapées que dans le reste de la population active.

L'organisation, dont les 18 membres européens emploient plus de 800 000 personnes handicapées, appelle gouvernements, employeurs et personnes handicapées à coopérer et à unir leurs efforts pour que, d'ici dix ans, la proportion de personnes ayant un emploi parmi les Européens atteints d'un handicap soit égale à celle du reste de la population active.

Hans Vrind, Président de Workability International Europe, a **souligné** que cette stratégie reposait sur six propositions :

- Un financement adéquat des gouvernements nationaux en faveur des services d'aide à l'emploi dont la première mission est de permettre aux personnes handicapées d'accéder au marché du travail, ainsi que des garanties d'investissement dans les programmes qui portent leurs fruits ;
- Des aides à l'emploi adéquates pour les personnes qui, en raison de leur handicap, ne peuvent trouver par leurs propres moyens un emploi sur le marché du travail ;
- La mise en place d'un **Forum européen des employeurs de personnes handicapées** et de groupes similaires au niveau national dans chaque Etat membre de l'UE ;
- Une seule et unique voix pour les services d'emploi et de formation destinés aux personnes handicapées afin que leur influence sur le Parlement européen, la Commission européenne et les gouvernements nationaux soit accrue ;
- Des mesures de rattrapage pour aider les pays candidats à l'adhésion à l'UE à favoriser l'accès à l'emploi de leurs citoyens atteints d'un handicap ;
- L'engagement de l'UE à fournir régulièrement des statistiques reflétant la situation réelle des personnes handicapées en matière d'emploi pour permettre de suivre les progrès réalisés.

« L'égalité des chances dans le monde du travail reste encore un rêve pour des millions de personnes handicapées en Europe, malgré les indéniables avantages financiers liés à ces embauches », a déclaré M. Vrind.

« De plus, en mettant en œuvre ces six **étapes concrètes**, nous pouvons mettre un terme à des années de discrimination et créer une Europe où les personnes handicapées seront jugées sur leur aptitude au travail et où, au bout du compte, tous

les citoyens se verront offrir la possibilité de participer pleinement à la vie économique et sociale de leur communauté et de leur nation. »